

**CHAMPERY ET VAL D'ILLIEZ****Help taxi!**

Deux taxis se disputent les clients dans la vallée. Un règlement coordonné mettra-t-il fin à la lutte qui oppose les deux concessionnaires? **PAGE 13**



L'un des deux bus volés et utilisés pour fuir avec la marchandise. Ils ont été retrouvés non loin de la frontière française. DR

MONTHEY Avant de filer en France, les voleurs ont traversé la Suisse romande avec la marchandise dans deux bus de l'entreprise.

Des tonnes de cuivre volées

GILLES BERREAU



Les policiers font ce qu'ils peuvent avec les outils qu'ils ont...»

JEAN-MARC ROGIVUE PATRON DE BÜHLER ENTREPRISES

Cambriolée pour la troisième fois en quelques années, Bühler Entreprises a été la victime d'un vol important le week-end dernier.

Les voleurs ont emporté notamment plusieurs tonnes de cuivre dans cette entreprise de pointe dans le secteur électrique. Avant de passer la frontière dans le Nord vaudois.

«Ils sont entrés en cassant une vitre, probablement dans la nuit de samedi à dimanche», indique Jean-Marc Rogivue, le patron. «Ils ont chargé la marchandise dans deux gros véhicules de notre entreprise qui étaient à l'intérieur. 3,6 tonnes de cuivre, principalement en barres de quatre à six mètres de long, ont été emportées. Ainsi que de l'outillage et de l'équipement informatique. Sans oublier les véhicules.»

Fort heureusement, les véhicules ont été retrouvés, mais sans leur cargaison. En effet, lundi un employé communal d'Orbe s'est étonné de la présence prolongée des deux bus valaisans près de la déchetterie de cette commune

du Nord vaudois. Et les a signalés à la police locale qui a consulté le fichier des véhicules volés.

Les voleurs ont probablement transféré la marchandise sur d'autres véhicules, avant de passer la frontière franco-suisse à Vallorbe.

«C'est rageant»

Outre la perte financière, Bühler Entreprises a vu son activité chamboulée pendant plusieurs jours. «Nous allons encore renforcer notre sécurité. Autant d'argent et d'énergie dépensés pour se protéger et non pour se développer: c'est rageant», commente le patron. «Nous préférions investir dans des projets novateurs, comme une centrale photovoltaïque produisant toute l'électricité dont notre entreprise a besoin (ndlr: «Le Nouvelliste» du 24 février), plutôt que de dépenser cet argent dans des caméras et des moyens de défense électronique.» Jean-Marc Rogivue ne décolère pas après ce nouveau cambriolage. «Comment ne pas s'étonner que dans ce pays on puisse dévaliser un atelier de plusieurs tonnes de cuivre, voler des véhicules d'entreprise parfaitement identifiables et quitter tranquillement notre pays après avoir traversé une bonne partie de la Suisse romande?» Selon ce patron, «les policiers font ce qu'ils peuvent avec les outils qu'ils ont. Il ne faut pas qu'ils baissent les bras. C'est à l'ensemble des partis po-

litiques de se réveiller. Notamment en replaçant du monde aux frontières, avec douaniers ou d'autres solutions, comme l'armée. Chaque franc investi par les entreprises dans la protection de leur outil de travail est un franc qui n'est plus disponible pour les conditions cadres de notre personnel. Ne pas régler maintenant ces problèmes, c'est fossoyer nos emplois.»

Mise en garde

La police cantonale a constaté ces derniers temps une série de vols de cuivre en Valais. Avant le cas montheysan, elle avait déjà diffusé une mise en garde auprès du maximum de sociétés concernées, via des associations professionnelles. «Nous n'avons de cesse de répéter, notamment, que l'entreposage à l'extérieur des bâtiments n'est pas la meilleure solution en matière de prévention», indique Jean-Marie Bornet, chef de l'information et de la prévention à la police cantonale. Dans le cas montheysan, le cuivre était pourtant abrité à l'intérieur. Cela n'a pas suffi. ●

CHAMPERY

Un toit prend feu

«Les premiers éléments de l'enquête montrent qu'un feu de cheminée pourrait être à l'origine du sinistre», indique Vincent Favre, porte-parole de la police valaisanne. Un incendie s'est déclaré hier matin à 9 h 30 dans un chalet situé sur la route du Grand Paradis à Champéry. Constatant un fort dégagement de fumée depuis le toit de leur habitation,

les occupants ont alerté eux-mêmes la centrale d'alarme. «Personne n'a été blessé», note le communiqué de la police cantonale. Parvenus rapidement sur les lieux, les pompiers sont parvenus à maîtriser le sinistre, mais les dégâts sont importants. 39 sapeurs des corps de Monthey, Troistorrents et Champéry sont intervenus. ● C/NM



Les occupants ont donné eux-mêmes l'alarme. POLICE CANTONALE

PROJECTION-DÉBAT À LA FERME-ASILE L'Amazonie a été entendue



Seynabou Benga, juriste à l'OMCT, Davi Kopenawa, chef du peuple Yanomami, et Daniel Schweizer, réalisateur. LE NOUVELLESTIE

C'est devant un parterre plus que garni (150 personnes) que s'est exprimé jeudi soir le chef du peuple Yanomami d'Amazonie à la Ferme-Asile de Sion. Un signal d'empathie très fort adressé par la population séduinoise aux peuples autochtones du Brésil, qui voient aujourd'hui leur droit le plus élémentaire à la terre remis en question par le développement économique du pays. Il a rappelé que «la terre ne nous appartient pas. Elle nous est prêtée par nos petits-enfants»...

Deux pétitions

De son côté, Seynabou Benga a appelé les gens à signer deux pétitions, l'une demandant à la présidence brésilienne la suspension de la construction du barrage de Belo Monte tant que les populations indigènes n'ont pas été consultées. «Et en tant qu'individus, nous pouvons faire pression sur les autorités suisses pour qu'elles demandent des comptes aux entreprises qui envoient des turbines à Belo Monte. Pas de turbines, pas de barrage...», a-t-elle statué dans un tonnerre d'applaudissements.

À terme de la soirée, épousset mais souriant, Davi Kopenawa tirait un bilan positif de sa visite. «J'ai pu parler à des journalistes, à l'ONU... Aujourd'hui, ils savent qui je suis et quels sont les problèmes de mon peuple. Il était très important pour moi de venir. Car la Suisse pourra intervenir auprès du Gouvernement brésilien qui aura honte de ce qu'il nous fait subir.» ● IFA

Les deux pétitions sont accessibles sur: www.omct.org.fr

RÉSIDENCES SECONDAIRES Le scénario de l'inconnu

une fois votée par les deux chambres du Parlement.» La réponse se veut réaliste sur la forme: «Une large majorité du Parlement fédéral étant contre notre initiative, ils vont définir les détails de l'application de l'initiative avec une marge de manœuvre maximale pour les cantons et les communes pour régler les cas particuliers.»

Sur la question de la revente d'une résidence secondaire existante comme résidence secondaire, la réponse reste un peu évasive, tout en contredisant sur le fond les affirmations officiellement diffusées dans les médias par la Fondation Weber: «Le fait qu'une résidence principale ne pourra plus être vendue en tant que résidence secondaire dépendra de la loi d'application, mais il est fort probable, car sinon les buts de l'initiative ne seront pas respectés.» ● IYG